

**Cahier des charges**  
**Support organisation événement « Future Intelligence »**  
**Novembre 2020**

**Réf : 20 – ADMIN – CS - 049**

**1. Le Contexte**

- 1.1. Le Pôle de compétitivité Aerospace Valley
- 1.2. Future Intelligence
- 1.3. Objet du document

**2. Description de la prestation attendue**

- 2.1. La Méthodologie
- 2.2. Les conditions de réalisation

**3. Les modalités d'évaluation**

- 3.1. Les critères de sélection
- 3.2. Les modalités de réponse

## 1. Le Contexte

### 1.1. Le Pôle Aerospace Valley

Aerospace Valley est un pôle de compétitivité, dont la mission est de contribuer à la compétitivité de la supply chaîne aérospatiale à travers l'innovation.

Définis par la loi de finances de 2005 comme le regroupement sectoriel sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation, 56 pôles de compétitivité ont été re-labellisés par l'état en 2019, pour une période de 4 ans.

Aerospace Valley est à l'articulation des filières nationales aéronautique, espace, drones et nouveaux usages, et de l'écosystème régional Occitanie et Nouvelle-Aquitaine avec notamment ses écosystèmes d'excellence Systèmes Embarqués et Communicants, Economie des données et Intelligence Artificielle, Solutions pour l'Industrie du Future, Propulsion et Energie Embarquée, et Structures/Matériaux et Systèmes Mécaniques.

L'activité du pôle est centrée en particulier sur l'animation de la communauté de ses membres (dont le rapprochement entre recherche et industrie), et l'émergence de projets collaboratifs d'innovation, que le pôle accompagne aux différents guichets de financements possibles, régionaux, nationaux, et européens : 1327 projets depuis 2005, dont 598 financés pour un total de 1,5 Md€ de budget incluant 632 M€ d'aide publique obtenue (effet levier pour les projets labellisés par le pôle).

A titre d'exemple ces derniers mois le pôle a notamment (mais pas que) beaucoup supporté les initiatives régionales autour de l'économie des données et de l'intelligence artificielle avec le lancement d'Occitanie Data (tiers de confiance dans le partage et croisement de données), d'ANITI (institut 3IA toulousain), ou encore la labellisation de plusieurs projets collaboratifs d'innovation en IA pour un budget cumulé de 80 M€ dont 35 M d'aide publique.

### 1.2. Future Intelligence

« Future Intelligence » est la suite de l'événement « Data Days », dont la première édition a eu lieu en 2018, et qui a rassemblé 500+ participants, 450 rendez-vous B2B, 30+ exposants.

Cette deuxième édition, qui prend le virage de l'Intelligence artificielle au service de l'innovation par les données, aura lieu du 3 au 5 novembre 2020 au MEETT de Toulouse. Elle comprendra des conférences/ tables rondes, du B2B, et une exposition.

Elle est co-organisée par Aerospace Valley, AD'OCC, ANITI (l'institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle de Toulouse, un des 4 instituts 3IA labellisés par l'état en 2019), le Comité Stratégique Régional du Véhicule Autonome et Connecté, Occitanie Data, ABE, et accueillera également IANP (IA Nouvelles Puissances) et ses partenaires (Fondation St Cyr, AD'OCC, NXU, D113).

L'événement a pour vocation de permettre de découvrir les dernières actualités d'un secteur en constante évolution et d'échanger avec des experts et des leaders d'opinion afin d'obtenir des informations pertinentes pour une transition maîtrisée vers le numérique.

Un focus particulier sera porté sur l'IA et l'économie des données dans le monde des nouvelles mobilités intelligentes. L'événement aura lieu en prélude et en recouvrement partiel avec le salon M2S (Mobility Solutions Show), tourné vers les usages et usagers de la mobilité, dont ABE est également co-organisateur.

Dans le cadre de la co-organisation de « Future Intelligence », Aerospace Valley est en charge :

- Du pilotage du montage programmatique de l'événement (sujets, conférenciers)
- De la communication et promotion auprès de ses membres et de son réseau

### **1.3. Objet du document**

Ce document constitue le cahier des charges d'une consultation visant à sélectionner un potentiel prestataire ou consultant spécialisé sur le sujet « Intelligence Artificielle au service de l'Innovation par les données », avec focus nouvelles mobilités intelligentes, aérospatial, industrie 4.0 pour organiser le contenu des conférences, tables rondes qui auront lieu lors de ces journées, y compris sourcer les intervenants.

## **2. Description de la prestation attendue**

### **2.1. Méthodologie**

En collaboration avec ABE, Aerospace Valley, et les autres co-organisateur, le prestataire/consultant aura pour mission de :

- Définir la thématique générale des conférences et tables rondes
- Identifier les speakers des conférences et des participants tables rondes dédiés et valider leur présence
- Construire le programme des interventions et des tables rondes
- Participer aux réunions d'avancement selon planning proposé
- S'assurer du bon déroulement de la prestation
- Réaliser une note de débriefing de l'événement et proposer des pistes d'amélioration pour la prochaine édition
- Apporter son soutien et ses conseils à toute action de promotion de l'événement

### **2.2. Conditions de réalisation**

La prestation commencera mi-mars 2020 et se déroulera jusqu'à la tenue de l'événement les 3,4 et 5 novembre 2020 inclus.

Une réunion de calage avec ABE et Aerospace Valley sera planifiée au début de la prestation pour :

- valider la méthode proposée,
- définir les grandes orientations de cette deuxième édition et les sujets pressentis

- définir les rôles et missions de chacun
- Valider le retroplanning des actions

Seront ensuite organisées des réunions régulières de pilotage et de suivi avec ABE et Aerospace Valley.

### 3. Les modalités d'évaluation

#### 3.1 Critères de sélection

Le prestataire retenu devra répondre aux exigences suivantes :

- Montrer sa compréhension de la problématique soulevée,
- Etre en capacité de respecter les délais de réalisation définis ci- dessus,
- Prouver sa capacité à proposer le programme attendu sur l'événement
- Pouvoir mobiliser l'ensemble des compétences nécessaires

Le prestataire devra également disposer d' :

- Une expérience et connaissance de l'environnement
- Une expertise sur le sujet Intelligence Artificielle et Economie des Données et d'une connaissance des acteurs du sujet notamment dans le contextes nouvelles mobilités intelligentes

#### 3.2 Modalités de réponses

La proposition devra être rédigée en français et répondre aux points suivants :

- présentation de l'entreprise : références, expérience et CV
- la méthode envisagée
- la proposition financière en prix ferme pour l'ensemble de la prestation
- la conformité aux critères de sélection
- le planning

**La date limite de retour des propositions est fixée au 13 mars 2020.**

Les offres seront remises au format électronique à l'adresse suivante : [Lacroix@aerospace-valley.com](mailto:Lacroix@aerospace-valley.com)

Un accusé de réception vous sera envoyé par retour de mail.

En aucun cas Aerospace Valley n'aura d'obligation de contracter avec un prestataire à la suite de cette consultation.

#### **Contacts Aerospace Valley**

Philippe Walter, Directeur Délégué

[walter@aerospace-valley.com](mailto:walter@aerospace-valley.com)

Agnès Bardier, Directrice Déléguée à l'Animation, la Communication et l'Événementiel

[bardier@aerospace-valley.com](mailto:bardier@aerospace-valley.com)